



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : 3 avril 2018

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Marie-Lou Noël, Percy Mallet, Rémi Hébert, Mylène Chiasson et Brigitte Mazerolle Arseneau.

ABSENT : Kassim Doumbia

PUBLIC : environ 13 personnes en plus d'un journaliste.

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h10.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

a. Réunion ordinaire du 5 mars 2018

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 5 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été faits.

6. Correspondance

(a) La directrice générale fait la lecture d'une correspondance d'Alexandra Ferris, du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, qui indique que les budgets de fonds de fonctionnement pour l'année 2018 ont été approuvés.

(b) La greffière fait état de l'information contenue dans le rapport des permis octroyés en février 2018 par la Commission des services régionaux P.A.

VILLE DE SHIPPAGAN


MAYOURE
SECRETARIE
MUNICIPAL

7. Rapport des comités

a) Développement communautaire

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité Développement communautaire et dépose son rapport.

b) Développement économique et Sécurité publique

La conseillère Marie-Lou Noël procède à la lecture de son rapport pour les comités Développement économique et Sécurité publique et dépose son rapport.

8. Affaires nouvelles

(a) Résolution : Première lecture par son titre arrêté 42-2018 concernant le contrôle des chiens

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que l'on adopte en première lecture l'arrêté 42-2018 concernant le service de contrôle des chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Résolution : Deuxième lecture par son titre arrêté 42-2018 concernant le contrôle des chiens

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'on adopte en deuxième lecture l'arrêté 42-2018 concernant le service de contrôle des chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(c) Résolution : Changement 1re Avenue – Rue McGraw

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on effectue un changement à un nom de rue dans la municipalité, soit de changer le nom de la 1^{re} Avenue pour la Rue McGraw.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(d) Résolution : Projet développement touristique

Considérant que le montant total pour l'étude du projet serait d'environ 53,000\$ et que la Ville de Shippagan pourrait obtenir une aide financière à 75%, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que la municipalité contribue un montant jusqu'à concurrence de 15,000\$ pour l'étude du projet de développement touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(e) Résolution : Politique interne sur l'utilisation des véhicules municipaux

En lien avec la politique de gestion des actifs, il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Percy Mallet que la politique interne sur l'utilisation des véhicules municipaux soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(f) Résolution : Politique interne sur les congés fériés

Dans une optique de saine gestion, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Patrice-Éloi Mallet que la politique interne sur les congés fériés soit adoptée.

WILLE DE SHIPPAGAN
Amita Savoir Richard MAIRE
Mylene Chaisson SECRÉTAIRE MUNICIPAL

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(g) Résolution : Vente de terrain (ancienne voie ferrée) – Sylvain Gionet

La municipalité a reçu une demande de Sylvain Gionet pour l'achat d'une partie de terrain de l'ancienne voie ferrée portant le NID 20749347. Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité accepte de vendre à Sylvain Gionet une parcelle de terrain de l'ancienne voie ferrée adjacent à sa propriété au montant de 0.25 cent du pied carré. M. Gionet devra assumer les frais d'avocat et d'arpentage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(h) Résolution : Amendement - Demande – projet CPAE – école l'Envolée

Une résolution a été adoptée le 5 mars 2018 concernant le comité du projet CPAÉ qui demandait pour un terrain, la gratuité du raccordement d'eau estimé à 2,500\$, la gratuité annuelle des frais de taxes d'eau et d'égout estimée à 500\$, l'entretien des 2 nouvelles toilettes assumé par les employés de la ville ainsi que le travail administratif (comptable) relié à la gestion des fonds au niveau des entrées et des sorties de fonds seulement pendant le projet.

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël qu'une modification soit apportée à la résolution concernant le montant de l'estimation de la gratuité du raccordement d'eau qui est en fait de 5,945.62\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Proclamation

La maire proclame le mois d'avril 2018 le mois de l'autisme.

10. Mot du maire

La maire fait la lecture de son rapport.

11. Levée de l'assemblée

La réunion a été levée à 19h45.

12. Parole au public

La maire donne la parole au public.

VILLE DE SHIPPAGAN
Christa Savari Richard MAIRE
Maglene Chaslon SECRÉTAIRE
MUNICIPAL